

Les Possibles — No. 02 Hiver 2013-2014

Le soleil, un bien commun ?

vendredi 21 février 2014, par Jacques Cossart

L'OFCE publie une courte note [« Le crépuscule de l'industrie solaire, idole des gouvernements »](#).

L'auteure, Sarah Guillou, y affirme que les puissances publiques, y compris l'Union européenne qui ambitionne de porter à 20 % d'ici 2020 la part de son énergie à partir de sources renouvelables, se prétendent sensibilisées à ce secteur énergétique.

Il faut cependant rappeler que, même si ces chiffres ne sont pas mentionnés dans l'étude, en 2011, la part de toutes les énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie au sein de l'UE à 27 n'était que de 3,8 %, en baisse par rapport à l'année précédente (4,8 %). Encore faut-il ajouter qu'en matière de consommation d'énergie électrique, la part de l'hydraulique et de l'éolien représente près de 3/4 des énergies renouvelables. Mais là n'est pas l'objet de la note évoquée. Elle cherche surtout à mettre en évidence l'intervention publique dans le développement du solaire, en particulier celle de la Chine qui produit, en 2013, la moitié des panneaux photovoltaïques mondiaux contre 6 % en 2005. Elle est aussi le troisième pays, après l'Allemagne et l'Italie, en termes de capacités installées. Sarah Guillou remarque que, « au cours de cette décennie (2002-2012), l'industrie du solaire photovoltaïque est indéniablement devenue globale et fortement concurrentielle, et ceci en dépit d'un net interventionnisme des gouvernements. En réalité, même les gouvernements se sont mis en concurrence et à présent règlent leurs conflits en jouant avec les règles du commerce international ». Elle rappelle que la place de la Chine sur ce marché est largement soutenue par deux avantages comparatifs dont sait user ce pays : l'importance de l'intervention publique et le faible prix de la main-d'œuvre. Toute l'analyse montre que ce « marché » est d'abord un champ de bataille commerciale, menée d'abord contre la Chine, elle-même sachant répondre ou devancer cette guerre.

L'inanité de tels comportements apparaît de façon criante quand on observe les perspectives affichées d'ici à 2050 (voir [Énergie : Les cinquante prochaines années, OCDE](#)).

Bien que déjà quelque peu ancien, le graphique présenté page 38 de cette étude laisse songeur, même si les dernières données ne sont sans doute pas aussi noires : l'approvisionnement mondial en énergie primaire était, à l'époque, évalué à quelque 13 700 millions TEP en 2020 provenant à hauteur de 12 900 millions TEP du pétrole, des combustibles solides et du gaz ; l'origine renouvelable n'étant pas suffisante pour véritablement apparaître sur le graphique. Sur cette toile de fond, l'Agence internationale de l'énergie prévoit à la [page 18](#) que seulement 50 % de la population de l'Afrique subsaharienne aura accès à l'électrification. Serait-ce parce que, si le soleil est abondant, les consommateurs ne seraient pas solvables ?

En réalité, Sarah Guillou décrit parfaitement là où le bât blesse : « Une fois la hausse du prix du silicium suffisante pour permettre l'entrée d'entreprises sur le marché du raffinage – plus d'une cinquantaine au total – et le ralentissement des investissements dans le solaire en 2011 et 2012, l'excès d'offre de silicium a conduit, depuis 2009, à une inversion de la courbe des prix qui s'est accélérée en 2012 : 50 dollars début 2012 et moins de 20 dollars en 2013. Évidemment, cela a induit de nombreux ajustements en cascade. L'instabilité du prix de la matière première principale de cette industrie révèle la fébrilité du secteur : il présente un taux d'entrée et sortie d'entreprises très élevé et semble perpétuellement en situation d'ajustement, les changements de politiques publiques amplifiant le processus. » Comme à l'accoutumée, les propriétaires du capital exigent, et obtiennent, de confier au marché toute la régulation du monde ; il y va de la pérennité de leurs profits et, donc, de leur capacité à accumuler.